

## Fiche de poste

### Chargé des élections, de la réglementation et des manifestations sportives

|                               |   |                                       |
|-------------------------------|---|---------------------------------------|
| <b>Localisation du poste</b>  | Préfecture du Loiret<br>181 rue de Bourgogne<br>45042 ORLEANS CEDEX 1 | Catégorie B                           |
| <b>Domaine(s) métier(s) :</b> | Affaires juridiques / affaires générales                              | Poste ouvert aux contractuels         |
|                               |   | Primes : groupe 2 pour les titulaires |

#### Environnement professionnel :

Placé au coeur de l'État, le ministère de l'Intérieur garantit aux citoyens l'exercice de leurs droits, devoirs et libertés. Il joue un rôle central dans l'organisation du territoire et assure ainsi la permanence et la continuité de l'État.

#### Présentation du service :

Placé au sein de la direction de la citoyenneté et de la légalité, le bureau des élections et de la réglementation est chargé de l'organisation des élections politiques et socio-professionnelles et de l'application de la réglementation dans des domaines divers: polices administratives spéciales, manifestations sportives, tourisme, réglementation aérienne, réglementation funéraire, aménagement commercial...

Comportant une section CNI/passeports/CIV, le bureau traite, en outre, les dossiers relatifs aux demandes de CNI et de passeports et aux agréments des professionnels de l'automobile.

#### Votre profil :

- vous disposez de compétences juridiques et administratives,
- vous êtes doté(e) d'un sens de l'organisation et d'une grande capacité rédactionnelle,
- vous disposez d'une formation de niveau bac.

#### Vos missions au sein du service :

- Assurer l'application de la réglementation en matière de manifestations sportives : traiter les dossiers de déclarations des manifestations non motorisées sur la voie publique ainsi que les rassemblements de véhicules à moteurs ; assurer la communication et les relations avec les services et les publics concernés & gérer les contentieux liés ;

- Assurer la préparation, l'organisation et le suivi des élections socio-professionnelles : en liaison avec le chef de bureau et son adjoint, accueillir et informer sur les différentes élections socio-professionnelles ; conseiller et diffuser les informations relatives à la tenue des différentes listes électorales ; préparer et organiser la mise sous pli des documents de propagande si nécessaire ; organiser les opérations de vote en régie directe ou en soutien des organismes consulaires ; gérer le contentieux et gérer les crédits afférents à ces élections ;

- Suivre la mise à jour du répertoire national des élus (RNE) et des tableaux des conseils municipaux des trois arrondissements et notamment de celui d'Orléans (démissions d'élus, contrôle des tableaux communaux), assurer le suivi et la mise à jour des cartes d'élus municipaux, suivi du stock de matériel électoral (cartes d'électeurs, enveloppes de scrutin, de centaines, de mise sous pli, des volets de procuration, PV et annexes pour les bureaux de vote) ;

- Collaborer à la préparation et à l'organisation des élections politiques notamment prise des candidatures, gestion des fichiers d'électeurs (via le répertoire électoral unique), aide à l'organisation et au déroulement des mises sous pli de la propagande électorale, gestion des mandataires financiers et des remboursements de comptes de campagne (Périclès & CNCCFP) et suivi des remontées de résultats en soirées électorales (Eirel), préparation et suivi d'élections municipales partielles

- Gestion des archives élections du service

- Assurer une polyvalence pour répondre aux besoins du service sur les attributions des autres agents, notamment accueil du public au guichet du service : notamment remise des cartes européennes d'armes à feu, récépissés de déclaration d'option du service national pour les binationaux, renseignement sur les oppositions à sortie du territoire, opérations funéraires en urgence (transports de corps à l'étranger, dérogations aux délais légaux d'inhumation ou de crémation)

**Caractéristiques du poste :**

- poste ouvert aux contractuels  
- régime hebdomadaire de 38h30 générant 18 jours de réduction du temps de travail (RTT)

**Liaisons hiérarchiques :** le chef de bureau et le directeur

**Liaisons fonctionnelles :** travail en lien avec les usagers (accueil du public), les mairies et les élus, les services déconcentrés, les services de police et de gendarmerie

**Avantages du poste :**

Possible orientation vers les autres postes de catégorie B du service avec acquisition de compétences dans des domaines réglementaires variés,  
Possible évolution vers des postes d'instructeur en services déconcentrés de l'État.

**Qui contacter ?**

Laurent DOISNEAU-HERRY  
Chef du bureau des élections et de la réglementation  
02 38 81 41 10  
[laurent.doisneau-herry@loiret.gouv.fr](mailto:laurent.doisneau-herry@loiret.gouv.fr)

**Votre recrutement :**

Le ministère de l'Intérieur s'engage au respect des principes de promotion de la diversité, de non discrimination et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans ses procédures de recrutement.

- date limite de dépôt des candidatures : 29 octobre 2021 pour une prise de poste souhaitée au 1<sup>er</sup> décembre 2021

Vous êtes contractuel : envoyez votre CV et lettre de motivation à [laurent.doisneau-herry@loiret.gouv.fr](mailto:laurent.doisneau-herry@loiret.gouv.fr)

Vous êtes un agent de la fonction publique : transmettez le formulaire unique de demande de mobilité / recrutement disponible sur MOB-MI ou Place de l'emploi public.